



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE



Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-2-6-1

Séance du vendredi 8 février 2019

ABATTOIR DEPARTEMENTAL INVESTISSEMENTS ET GROS TRAVAUX 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DELMOND donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.
Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. HABIG donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution d'un contrat de Délégation de Service Public,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-6-1 du 14 décembre 2018, relative à la Politique de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 25 janvier 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Affecte 1 000 000 € d'Autorisations de Programme (AP) pour l'ensemble des travaux à venir (travaux courants et agrandissement) ;
- Approuve les travaux ayant pour objectif de :
 - Assurer la ventilation du local de prétraitement, changer la sonde et la porte d'accès (10 000 €),
 - Ajouter un bras de manutention des carcasses (10 000 €),
 - Améliorer le système de guidage des animaux lors de leur déchargement pour limiter les risques de fuite (2 250 €),
 - Planter une haie vive tout autour du grillage de délimitation de l'abattoir et installer éventuellement une protection contre le vent au niveau de la bouverie (7 500 €),
- Décide de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la capacité frigorifique, du stockage, des vestiaires et des bureaux ainsi que de l'atelier de fabrication pour préparation bouchère crue (projet à élaborer et chiffrer dans le détail avec un spécialiste suite au dossier retenu par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est).

Ces travaux, pour un montant de 572 244,61 €, correspondent aux investissements encore disponibles en 2019 et qui seront prélevés sur le Programme C141 – Chapitre 21 – Fonction 928 – Nature 21351 et pour les insertions presse : Chapitre 20 - Fonction 928 – Nature 2033 ;

- Autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs au projet d'agrandissement de l'abattoir.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité